

L'ÉDUCATION

**PIERRE
ANGULAIRE
D'UNE
NATION**



Chers délégués et délégués,

Dans la foulée de notre préparation pour ce Conseil national, nous constatons à quel point nous sommes devant une occasion unique d'aborder ces questions cruciales de notre Projet national au sujet de notre système éducatif, et de leur trouver des solutions concrètes, réelles. D'en discuter, de les faire émerger.

Ce conseil thématique servira entre autres à définir les modalités d'application de propositions contenues au Projet national sur l'éducation, certaines ayant été inspirées entre autres des solutions amenées par la société civile, mais aussi de l'expertise des professionnels œuvrant dans le réseau scolaire, de la petite enfance et de la pédiatrie.

Ce conseil thématique servira également de catalyseur à une réflexion plus vaste sur l'état de notre réseau d'éducation actuel et sur les services aux enfants qui le fréquentent.

Les trois ateliers que nous vous proposons visent à explorer des solutions innovantes et courageuses pour revaloriser notre réseau d'éducation public, revoir le modèle des écoles privées subventionnées, créer un réseau commun d'écoles et agir en amont pour favoriser la réussite scolaire de nos enfants.

On y retrouve des propositions qui prennent racine dans l'ADN du Parti Québécois, dans les valeurs de justice et d'équité qui sont le pilier fondamental de notre engagement politique. Elles soulignent l'importance de donner à chaque Québécois et Québécoise, quel que soit son milieu d'origine, une chance égale de s'émanciper, de réussir et de participer activement à la construction de notre nation. Elles témoignent de notre volonté d'assurer plus d'équité dans nos écoles, de réaliser pleinement la laïcisation de nos institutions et de générer une plus grande cohésion nationale.

Les ateliers sont divisés de la façon suivante :

Atelier A

Un réseau scolaire pour mettre fin à l'école à trois vitesses et pour rendre accessible une éducation de qualité pour tous.

L'objectif de cet atelier est de discuter de la place du privé dans notre système scolaire et d'apporter une réponse novatrice et courageuse aux propositions du projet national du Parti Québécois. Des réformes audacieuses permettraient de mettre fin à l'exclusion sociale que suscite l'école à trois vitesses et de favoriser la socialisation, de réduire les inégalités et de permettre le plein développement de tous les enfants de notre nation. Elles permettraient également de réduire progressivement les subventions de l'État aux écoles privées tout en garantissant la mixité sociale au sein du réseau québécois de l'éducation. Enfin, notre plan répondra à la nécessité que toutes les écoles publiques offrent des programmes particuliers non sélectifs pour stimuler la motivation et la persévérance scolaires chez les élèves en plus de donner une chance équitable à tous les enfants.

Atelier B

Rebâtir la confiance en éducation : revaloriser la profession enseignante et revitaliser nos écoles.

Cet atelier est dédié à la valorisation de l'éducation au Québec. Nous explorerons un ensemble de propositions visant à renforcer notre système éducatif. Nous croyons que la valorisation de la profession enseignante est essentielle pour garantir une éducation de qualité à tous les élèves du Québec.

Nos propositions incluent la création d'un environnement où les enseignants se sentent soutenus, la réduction des inégalités en repensant la composition des classes, l'accent à mettre sur la précarité du corps enseignant, et bien plus encore. Nous aborderons également la manière dont nous pouvons favoriser l'implication des parents et de la communauté dans la vie scolaire pour enrichir l'expérience éducative des élèves. De plus, nous discuterons de l'importance de la qualité des infrastructures scolaires, de l'égalité des chances grâce à l'accès aux activités parascolaires et de la garantie de repas à l'école primaire pour tous les enfants du Québec.

Atelier C

Équiper nos futurs citoyens pour l'avenir: le développement préscolaire de nos enfants et le soutien de nos adolescents.

Dans cet atelier, nous aborderons des propositions visant à renforcer le développement préscolaire de nos enfants et à soutenir nos adolescents. Nos initiatives proposent d'agir fermement en faveur de la littératie dès la petite enfance, du dépistage précoce des retards de développement, de l'augmentation des ressources en soutien scolaire et en CPE, ainsi que des mesures visant à promouvoir la santé mentale des jeunes, y compris le renforcement des services à l'école et la gestion de l'usage des écrans. En investissant tôt et en soutenant les élèves tout au long du parcours scolaire, nous œuvrons pour donner à tous des chances égales de réussir et de s'émanciper; nous œuvrons avant toute chose à la réussite et au succès académique, professionnel et personnel de tous les enfants du Québec.

Nous avons hâte de vous entendre, de voir émerger des solutions concrètes à ces orientations issues de notre Projet national. Grâce à vous, nous savons que le débat sera riche, constructif et fructueux.

Nous sommes impatients de travailler avec vous, et de réfléchir ensemble à l'actualisation de notre Projet national, à la concrétisation de nos idées.

Merci de votre habituelle rigueur et de votre indéfectible engagement,

Les membres de la commission politique

Le Conseil national sur l'éducation : Un nouveau modèle québécois en éducation

« L'injustice de notre système d'éducation dure depuis trop longtemps et il faut avoir le courage d'y mettre fin maintenant. »

– Pauline Marois

« Le statut socio-économique a une forte incidence sur la performance des élèves, mais dans les systèmes d'éducation plus équitables, davantage d'élèves défavorisés sont performants »¹

– Organisation de coopération et de développement économique

« Nous suggérons que le nom d'établissement privé ne s'applique désormais qu'aux établissements qui se tiendront en dehors d'une active collaboration avec le secteur public, et que les autres soient plutôt désignés sous le nom d'établissements semi-publics. [...] Agir autrement équivaldrait pour l'État à se concurrencer lui-même avec ses propres fonds et à dévaloriser l'enseignement public. »

– Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec (Rapport Parent), troisième partie

« L'accroissement de la richesse nationale et de la compétitivité passe impérativement par une croissance du capital humain des jeunes vivant au Québec. (...). Pendant que le Québec évolue vers une économie fondée sur les connaissances, sa performance économique est appelée à dépendre de plus en plus du savoir, de l'éducation et du capital humain accumulé par ses travailleurs. Dans ce contexte, le Québec se doit de développer le plein potentiel de sa jeunesse et, pour y parvenir, doit cibler ses interventions là où le rendement sur investissement est le plus grand : en petite enfance. »

– Mémoire du Collectif Agir-tôt, février 2023

Étant d'avis que « l'éducation [est] la clé de la souveraineté », M. Morin persistait à croire que « l'éducation est [...] la clé de la grande œuvre qu'il a essayé de composer et que d'autres poursuivront » et que « le point d'orgue de cette partition ne pourra être apposé que le jour où le Québec sera indépendant »²

¹ <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/722967/education-une-nation-riche-est-une-nation-qui-apprend>

² <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/796123/jacques-yvan-morin-1931-2023-le-parcours-exceptionnel-d-un-homme-d-etat>; <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/411776/plint-chaud-l-education-cle-de-la-souverainete>

L'importance de l'égalité des chances en éducation

Chaque enfant doit avoir une chance égale de se développer pleinement au sein de son système d'éducation. Ce système façonnera sa propre vision de la société à laquelle il participe, de la société qui a pour devoir de le guider dans son émancipation.

L'égalité des chances est au cœur de notre mission. Elle est intimement liée à notre vision d'un Québec indépendant. L'école à trois vitesses, qui fait couler beaucoup d'encre depuis plusieurs années, a pour effet de creuser les inégalités entre les élèves. Il existe au Québec, en effet, trois voies de cheminement scolaire différentes : les programmes régulier, particulier sélectif et les programmes de l'école privée. Les élèves ont ainsi accès à une éducation différenciée en fonction de leur origine sociale ou de leur performance scolaire.

Ce conseil national est une occasion unique de proposer des correctifs à ce système scolaire à trois vitesses. Ces propositions seront déclinées sous plusieurs aspects afin de donner forme à ce que nous avons choisi de défendre dans notre Projet national. Nous pouvons déjà affirmer que ce seront des solutions humaines, des solutions réfléchies, des solutions mobilisatrices et pragmatiques.

Notre engagement a toujours été clair : **garantir une éducation de qualité à tous les enfants du Québec, quel que soit leur milieu socio-économique, leur origine ou leur lieu de résidence.**

L'histoire du Parti Québécois est marquée par la mise en place de grandes politiques sociales garantissant cette égalité des chances qui nous est si chère. La mise en œuvre des Centres de la petite enfance (CPE) pilotée par Mme Pauline Marois, en 1997, sous le gouvernement du Parti Québécois, a joué un rôle déterminant dans l'amélioration de l'accès à l'éducation pour les enfants de tous les milieux et sur la capacité d'agir en amont sur le développement précoce de l'enfant. Au surplus, cette mesure a contribué de façon spectaculaire à l'intégration des femmes sur le marché du travail. C'était un pas immense vers la justice sociale. Reprenons le chemin là où nos pas se sont arrêtés.

L'éducation est un levier crucial dans la lutte aux inégalités sociales, mais elle est aussi un outil important de cohésion sociale et nationale. En offrant à tous les enfants les mêmes chances de réussite, en leur transmettant une culture et des valeurs communes, nous tissons des liens plus forts entre ces citoyens de demain et favorisons l'émergence d'une identité québécoise partagée.

Nous appuyons également l'excellence académique au sein d'une école publique forte, accessible et enrichissante. En favorisant l'inclusion, l'ouverture et le vivre-ensemble, nous renforcerons le sentiment d'appartenance nationale, nous permettrons aux jeunes de tous les horizons de se sentir Québécois à part entière et préparerons le terrain pour l'avènement d'un Québec indépendant.

C'est pourquoi nous réaffirmons notre engagement à œuvrer pour une éducation de qualité et laïque pour tous, sans distinction. Notre ambition est de permettre à chaque enfant de réaliser son potentiel, de réussir et de contribuer pleinement à la société québécoise, tout en renforçant la cohésion de notre nation et en favorisant l'émergence d'une culture commune, un jalon important vers l'indépendance.

Chaque enfant doit avoir une chance égale de se développer pleinement au sein de son système d'éducation. Ce système façonnera sa propre vision de la société à laquelle il participe, de la société qui a pour devoir de le guider dans son émancipation.

Atelier A : Une éducation de qualité pour tous, sans exception

(projet national p. 25)

Au conseil national en prévision des élections générales de 2022, la commission politique a reçu le mandat « d'analyser la pertinence d'inclure à la plateforme électorale 2022 du Parti Québécois, certaines ou l'ensemble des propositions du "Plan pour un réseau scolaire commun" d'École ensemble, et qui visent à mettre fin au système scolaire à trois vitesses actuellement en place ». Cette résolution avait été adoptée à l'unanimité. Les propositions que nous soumettons aux membres s'inspirent tant des initiatives récentes de groupes de la société civile que des positions historiques du Parti Québécois en faveur de l'égalité des chances en éducation.

Il est temps d'apporter une solution alternative équitable et durable à ce système à trois vitesses qui, comme l'a qualifié Guy Rocher, est un véritable « gâchis humain »³. Il est primordial de réfléchir avec toute la rigueur nécessaire aux importants changements qui doivent être mis en œuvre afin d'améliorer l'éducation au Québec. Des solutions audacieuses, des solutions à portée immédiate.

Chaque atelier de ce conseil national prend pour base les engagements du Projet national, et décline une série de propositions en réponse aux problèmes soulevés par l'école à trois vitesses. Les ateliers proposés forment un effort de réflexion et de définition essentiel préalable à la réalisation de l'une des ambitions principales de notre Projet national: la tenue d'une commission Parent 2.0 qui définira clairement la marche à suivre pour réaliser nos objectifs communs et susciter un large consensus démocratique.

Les inégalités à l'école

L'Observatoire québécois des inégalités a publié en mai 2023 son *Bulletin de l'égalité des chances en éducation*. Cette première édition du bulletin a identifié le problème de l'école à trois vitesses comme première thématique annuelle.

Les extraits qui suivent proviennent du bulletin et nous éclairent sur les injustices de notre système scolaire actuel. L'Observatoire québécois des inégalités souligne que, dans son état actuel, le système :

- Subvertit le curriculum de l'école québécoise qui avait été conçu, dans les années 1960, pour être un curriculum à tronc commun avec pour objectif de retarder l'orientation des élèves jusqu'à la fin du secondaire;
- A des conséquences sur les parcours scolaires des jeunes en facilitant ou en limitant leur accès aux études postsecondaires;
- Contribue à la reproduction des inégalités sociales puisque des facteurs associés à l'origine sociale — tels que le capital économique et culturel des familles — jouent significativement dans la répartition des élèves dans l'une ou l'autre filière.

Les auteurs du bulletin mettent en relief les inégalités au cœur même des programmes d'enseignement que favorise l'école à trois vitesses. En dépit d'un même curriculum formel, celui défini par le ministère de l'Éducation :

[...] le curriculum réellement enseigné se différencie selon les filières, tant sur le plan de l'étendue du programme couvert que des attentes à l'égard des élèves et de leurs acquis. Dans le cadre d'un tel système, si les familles ne se soucient pas, au passage du primaire au secondaire, du choix de l'école et du programme de leur enfant, elles risquent de le voir être confronté à des difficultés d'accès et de réussite au postsecondaire.⁴

³ <https://www.lapresse.ca/actualites/education/2020-06-20/l-ecole-a-trois-vitesses-a-cause-un-gachis-humain>

⁴ Pierre Doray, Claude Lessard et Maude Roy-Vallières, Bulletin de l'égalité des chances en éducation. Synthèse Édition 2023, Montréal, Observatoire québécois des inégalités, 2023. [observatoiredesinegalites.com/fr/detail-publication/bulletin-de-l-egalite-des-chances-en-education]

⁵ Ibid.

Ils insistent également sur l'importance de la mixité dans les écoles et dans les classes. Le système actuel tend à nuire à la mobilité sociale et à favoriser l'homogénéité des groupes scolaires. En conséquence, il est essentiel que nous nous penchions sur la composition des classes de manière à aider tant les élèves en difficulté que les élèves les plus doués, de toutes origines, et de favoriser la mixité sociale et l'intégration aux valeurs québécoises des nouveaux arrivants. En effet :

L'hétérogénéité des groupes-classes aurait aussi un effet positif sur le vivre ensemble, les valeurs d'ouverture et de respect des différences et de la diversité. De tels résultats révèlent la double valeur de la mixité sociale et scolaire : une valeur d'instruction et une valeur de socialisation. La question de l'hétérogénéité des groupes-classes est de première importance et justifie une attention particulière aux conditions qui peuvent en assurer le succès.⁵ Il importe de prendre toute la mesure des constats que dresse l'Observatoire afin d'assurer un droit égal à une éducation de qualité pour tous les enfants du Québec. Avec les années, le développement des institutions d'enseignement est contrevenu à la volonté mise de l'avant par la commission Parent au moment de la Révolution tranquille. Il faut maintenant avoir le courage, à l'instar de nos devanciers, de corriger les défauts de notre système actuel par des politiques courageuses.

Des données pour prendre les meilleures décisions

Les auteurs du Bulletin attirent aussi l'attention sur le manque de données dont dispose le ministère de l'Éducation:

Il y a un manque d'accessibilité des données pour les chercheurs, particulièrement des données récentes. Il n'y a pas de portrait exhaustif de l'école à trois vitesses, de l'enseignement privé et de ses populations d'élèves, des projets particuliers qui se sont développés dans les deux réseaux, de leurs pratiques de sélection, des frais réels assumés par les familles, ni de données concernant le milieu socio-économique au-delà du secondaire.⁶

En fait de données socio-économiques, le ministère de l'Éducation dispose d'un indicateur appelé « Indice de milieu socio-économique » (IMSE). Cet indice attribue à chaque école un rang décile de défavorisation. Cet indice aurait dû être remplacé depuis longtemps.

D'abord, parce que les écoles privées ne sont pas prises en compte par l'indice. Si elles étaient incluses, les rangs déciles des écoles publiques devraient tous être revus. Ensuite, l'IMSE n'est pas calculé avec les caractéristiques des élèves, mais plutôt avec celles de leur code postal. Comme l'écrit le ministère :

L'indice qu'on attribue à cet élève ne reflète pas toujours sa situation familiale. Étant donné que chaque élève apporte avec lui à l'école la valeur de l'indice de son unité d'origine, l'indice calculé pour l'école souffre de la même distorsion. Par conséquent, on doit non pas affirmer qu'une école est constituée d'élèves défavorisés, mais plutôt que cette école est composée d'élèves venant de milieux défavorisés.⁷

C'est ainsi que des écoles publiques sélectives peuvent passer inaperçues dans certains quartiers défavorisés. Il y a déjà 20 ans, le ministère déclarait publiquement que ses écoles publiques sélectives allaient décrédibiliser son indice :

Aussi deviendra-t-il de plus en plus impératif d'envisager une solution de rechange, étant donné l'augmentation continue de programmes à vocations particulières dans de nombreuses écoles publiques. Ces écoles, comme le font actuellement les écoles privées, auront tendance à sélectionner les meilleurs élèves. Ces élèves qui jouissent généralement d'une situation familiale plus favorable que celle qui est courante dans l'ensemble de l'unité territoriale, apporteront avec eux à l'école l'indice de leur unité. Par conséquent, l'indice de défavorisation d'une école n'accueillant que des élèves sélectionnés ne sera pas représentatif des caractéristiques familiales réelles de ces élèves (surévaluation probable de la défavorisation).⁸

En matière de données socio-économiques, il serait possible de s'inspirer de la France. Le ministère de l'Éducation de ce pays a conçu un indicateur précis appelé IPS, l'indice de position sociale. L'IPS a été développé pour déterminer le profil social des élèves et des établissements à partir de la catégorie socioprofessionnelle des parents et de critères liés aux chances de réussite⁹. Élus, journalistes, chercheurs et citoyens ont ainsi accès à des données de haute qualité qui préviennent toute tentative de déni de la réalité.

6 Maude Roy-Vallières, Claude Lessard et Pierre Doray, L'école québécoise n'offre pas la même égalité des chances et cela est inquiétant, The Conversation, 29 mai 2023. [theconversation.com/lecole-quebecoise-noffre-pas-la-meme-egalite-des-chances-et-cela-est-inquietant-204232]

7 Ministère de l'Éducation, Bulletin statistique de l'éducation, n° 26, mars 2003. [education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/bulletin_26.pdf]

8 Ibid.

9 Romain Imbach et Violaine Morin, Entre école publique et école privée, les chiffres de la fracture sociale, Le Monde, 8 novembre 2022..

Des normes internationales pour nous guider

Des normes internationales comme les Principes d'Abidjan¹⁰ ou, plus récemment, celles du rapport *Les acteurs non étatiques dans l'éducation*¹¹ de l'UNESCO, orientent l'action des États en ce qui concerne les écoles privées. L'UNESCO affirme que « **Les gouvernements doivent partir du principe que les établissements scolaires, les étudiants et les enseignants font partie d'un seul système.** » Cela signifie que les gouvernements ne peuvent fermer les yeux sur des situations de privilèges ou d'exploitation s'ils veulent garantir le droit à l'éducation pour tous. Certaines des recommandations du rapport nous aident à comprendre quel idéal, à terme, nous devons définir pour notre action politique :

- Les gouvernements doivent garantir la gratuité de l'éducation de qualité au point d'accès;
- Respecter l'engagement à assurer la gratuité d'un an d'enseignement préscolaire et de 12 années d'enseignement primaire et secondaire;
- Les gouvernements doivent surveiller les dépenses consacrées à l'éducation payées directement de la poche des ménages au moyen d'enquêtes sur les revenus et les dépenses de ces derniers ;
- Toute tentative de diversification de l'offre doit être conçue de manière à garantir l'équité ;
- Les écoles ne doivent pas sélectionner les élèves;
- Les prestataires non étatiques financés par l'État ne devraient pas facturer de frais;
- Tous les prestataires, étatiques et non étatiques, doivent offrir les mêmes conditions à l'ensemble des élèves ;

La recherche du profit est incompatible avec l'engagement à garantir la gratuité de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire.

Vers l'équité réelle entre tous les élèves

L'enjeu de l'équité scolaire s'est taillé une place de choix dans le débat public ces derniers mois. Des classes des enseignants des écoles publiques ordinaires aux hémicycles onusiens¹², l'école à trois vitesses québécoises fait l'objet de vives critiques. Alors, quelles sont les solutions pour ce problème qui accable le Québec depuis 1968, année où l'Union nationale commença à financer des écoles dites privées avec des fonds publics?

Au fil des ans, quatre ensembles de solutions ont été proposés :

1. Obliger les écoles privées subventionnées à admettre un quota d'élèves en difficulté dans leurs établissements;
2. Améliorer l'attractivité des écoles publiques;
3. Nationaliser ou définancer graduellement les écoles privées;
4. Distinguer les écoles privées d'intérêt public de celles qui ne le sont pas.

Il est clair que ni l'une ni l'autre de ces solutions n'a été pleinement et rigoureusement appliquée au Québec. Il est temps de proposer des solutions pérennes pour contrer l'accroissement des inégalités dans notre système d'éducation en retenant les propositions les plus à même de corriger les défauts de notre système et à améliorer l'accès à une éducation d'égale qualité pour tous les enfants. Notre position doit être soucieuse des valeurs d'équité et de laïcité chères aux Québécoises et aux Québécois.

Le Québec souverain que nous voulons bâtir aura pour fondation un système d'éducation fort, inclusif et équitable. Au sein du Parti Québécois, nous portons la conviction profonde que l'école est la source de notre cohésion nationale, le creuset où se rencontrent culture québécoise, francisation et intégration des nouveaux arrivants. Le Québec doit également affirmer pleinement le caractère laïque de ses institutions. Le Parti Québécois tient à réaliser l'idéal de neutralité religieuse de l'État qui garantit à chacun et à chacune la liberté de conscience.

10 Les Principes d'Abidjan compilent et clarifient les dispositions existantes du droit international des droits humains et fournissent des orientations sur la manière de les mettre en pratique dans le contexte de l'expansion rapide de la participation du secteur privé à l'éducation. [abidjanprinciples.org]

11 UNESCO, Rapport mondial de suivi sur l'éducation, 2021/2 : les acteurs non étatiques dans l'éducation : qui décide? qui est perdant? 2022. [unesco.org/gem-report/fr/non-state-actors]

12 Nations Unies, Liste de points établie avant la soumission du septième rapport périodique du Canada, 7 avril 2020. <http://docstore.ohchr.org/SelfServices/FilesHandler.ashx?enc=4slQ6QSmIBEDzFEovLCuW4yzVsFh%2Fj1u%2Ft0KVExfQRFdHm%2Fxmui%2BSch88qTiK2%2B8W27R3h3E%2BA%2B7TkULur1M%2FLer9WbdBuZCF0kH0wOIOAjzPOZ4tYF5bwNnbQJ9%2B>

Le modèle actuel des écoles privées subventionnées au Québec soulève d'importantes questions d'équité et de cohésion sociale. Ces institutions, financées en grande partie par des fonds publics, concurrencent de façon déloyale le réseau d'éducation public plutôt que de le compléter. Cette discrimination scolaire et sociale est un obstacle majeur à l'égalité des chances et à la cohésion sociale.

Elle creuse les inégalités, divise notre société et va à l'encontre des valeurs fondamentales d'équité et d'égalité des chances du Parti Québécois¹³.

Certaines des propositions que nous vous soumettons visent à préciser la réforme du système de subventions des écoles privées. Elles proposent de distinguer des écoles privées d'intérêt public, dites écoles conventionnées, et celles qui ne le sont pas. Les écoles conventionnées seraient financées comme les écoles publiques sans toutefois être intégrées aux centres de services scolaires.

Nous avançons également que l'État doit réduire progressivement, mais fermement, le financement des écoles privées. À l'image d'autres juridictions comparables, le Québec peut rapidement réduire le financement des écoles privées en-deçà des 50%, voire davantage. Nous proposons en ce sens de mettre de l'avant des réformes qui, à terme, et en donnant aux institutions privées actuelles l'opportunité de signer une entente avec l'État (le conventionnement), agiront fermement en faveur d'une plus grande équité tout en préservant la liberté éducative.

Ensemble, ces propositions représentent une évolution décisive vers un système d'éducation qui reflète nos valeurs de justice sociale et d'égalité des chances, et constituent un grand projet de société, un premier pas vers l'indépendance du Québec. Elles reflètent notre vision d'une éducation qui rassemble, qui inclut et qui permet à chaque enfant de réaliser son plein potentiel au bénéfice de toute la nation.

¹³ <https://go.pq.org/vGR>

Propositions

Proposition 1

Le Parti Québécois s'engage à tenir une consultation publique sur le modèle de la commission Parent afin de définir une vision commune pour le système d'éducation.

Proposition 2

Le Parti Québécois s'engage à instaurer un système d'éducation juste, équitable et inclusif en interdisant aux écoles financées par l'État de sélectionner leurs élèves.

Proposition 3

Le Parti Québécois s'engage à exiger de tous les établissements d'enseignement privés qu'ils admettent une certaine proportion d'élèves en difficulté.

Proposition 4

Le Parti Québécois s'engage à cesser tout financement public des écoles privées confessionnelles.

Proposition 5

Le Parti Québécois s'engage à offrir l'opportunité à toutes les écoles privées actuellement subventionnées de devenir des écoles conventionnées entièrement financées par l'État et s'engage à réduire progressivement sous la barre des 50 % les subventions des écoles privées qui ne se conventionnent pas.

Proposition 6

Le Parti Québécois s'engage à ce que toutes les écoles financées par l'État offrent un choix de projets particuliers à tous les élèves. Ces projets seront gratuits, accessibles à tous et soumis au libre-choix, sans sélection basée sur les notes ou le comportement.

Proposition 7

Le Parti Québécois s'engage à moderniser l'indice de milieu socio-économique (IMSE) en créant sur le modèle de la France un indice de position socio-économique modernisé pour les écoles primaires et secondaires et à publier des données socio-économiques de base par école, soit le niveau d'éducation et le revenu des parents, d'ici la publication du nouvel indice de position socio-économique.

Atelier B – Rebâtir la confiance en éducation : une profession à revaloriser, un bien commun à restaurer (Projet national, p.25, p.30)

1 – Valorisation de la profession enseignante au Québec

L'éducation est le socle de notre société et le moteur du développement de notre intelligence collective. La valorisation de la profession enseignante est un aspect crucial de notre système éducatif. Les enseignants jouent un rôle fondamental dans la formation de nos jeunes, non seulement en termes d'acquisition de connaissances, mais également dans le développement de leurs compétences sociales et émotionnelles. Ils sont les piliers de notre système éducatif, guidant nos jeunes vers un avenir prometteur. Cependant, leur travail est souvent sous-estimé et sous-valorisé. Il est essentiel de reconnaître l'importance de leur rôle et de leur fournir le soutien nécessaire pour accomplir leur tâche de manière efficace. Valoriser la profession enseignante signifie également offrir des conditions de travail adéquates, des opportunités de développement professionnel continu et une rémunération équitable. En valorisant nos enseignants, nous valorisons notre éducation, notre jeunesse et notre avenir.

Malheureusement, la valorisation de la profession enseignante a été négligée pendant trop longtemps. Les enseignants sont souvent confrontés à des conditions de travail difficiles, à un manque de soutien et à une rémunération qui ne reflète pas l'importance vitale de leur rôle. Cette situation ne peut plus durer. Les données sont alarmantes : de 25 à 30 % des enseignants en exercice quittent la profession après la première année et jusqu'à 50 % après cinq ans. De plus, environ 55 % des étudiants au baccalauréat en enseignement secondaire obtiennent leur diplôme, alors que ce chiffre atteint environ 70 % pour l'enseignement préscolaire-primaire.

Selon une enquête menée par la Fédération des syndicats de l'enseignement, près de 37 % des tâches des enseignants ne relèvent pas de l'enseignement pur. Ce constat révèle une dévalorisation de leur profession, qui s'accompagne d'un exode préoccupant des étudiants en enseignement.

La composition de la classe suscite de plus en plus d'inquiétudes, considérant qu'à Montréal, il n'est pas rare que près de la moitié des enfants d'une classe ordinaire au secondaire aient des besoins particuliers.

Les enseignants n'ont pas obtenu l'aide qui leur avait été promise lorsque nous avons fait le choix collectif d'intégrer tous les élèves dans les programmes réguliers.

Le Parti Québécois reconnaît l'importance cruciale des enseignants dans notre société et s'engage à prendre des mesures pour remédier à cette situation. Nous croyons fermement qu'il est temps d'accorder à la profession enseignante la reconnaissance et la valorisation qu'elle mérite. En valorisant nos enseignants, nous investissons dans l'éducation de nos jeunes et, par conséquent, dans l'avenir de notre société. Nous sommes déterminés à travailler pour créer un environnement où les enseignants se sentent valorisés, soutenus et respectés pour le travail essentiel qu'ils accomplissent chaque jour.

2 – Rénovation des infrastructures scolaires

La valorisation de la profession enseignante est indissociable de la qualité de l'environnement éducatif. Les infrastructures scolaires sont un élément clé de cette équation. Malheureusement, au Québec, près de la moitié des établissements scolaires sont en mauvais état et ne répondent pas aux besoins des élèves et du personnel scolaire. Il est impératif de réhabiliter ces établissements pour garantir un apprentissage de qualité et un environnement de travail adéquat.

Un cadre d'apprentissage propice est fondamental pour le développement des élèves. Les infrastructures scolaires délabrées peuvent nuire à l'apprentissage et à l'enseignement. Des bâtiments en mauvais état, des salles de classe surpeuplées et un manque d'équipements modernes entravent l'efficacité de l'enseignement.

Il est donc primordial de réhabiliter nos infrastructures scolaires pour fournir un cadre d'apprentissage et d'enseignement idéal. La rénovation des infrastructures scolaires est une étape incontournable vers une éducation de qualité. Un cadre d'apprentissage propice favorise l'engagement des élèves, facilite l'enseignement et contribue à de meilleurs résultats scolaires. De plus, des infrastructures scolaires de qualité favorisent l'égalité des chances en garantissant que tous les élèves, quel que soit leur milieu socio-économique, ont accès à un cadre d'apprentissage de qualité.

3 – Accès à des activités parascolaires pour tous les élèves

Les activités parascolaires jouent un rôle crucial dans le développement global des élèves. Elles permettent aux élèves d'explorer et de découvrir de nouvelles passions, de développer des compétences sociales et de renforcer leur confiance en eux.

Cependant, l'accès à ces activités est souvent limité par des facteurs tels que le coût, le manque de ressources et les inégalités socio-économiques. Il est donc essentiel de garantir un accès équitable à ces activités pour tous les élèves, indépendamment de leur situation socio-économique.

Pour ce faire, il est nécessaire de mettre en place des programmes parascolaires gratuits qui sont accessibles à tous les élèves. De plus, il est important de promouvoir l'importance de ces activités et de sensibiliser les élèves et les parents à leur valeur.

4 – Offrir des repas à tous les élèves du primaire

La nutrition joue un rôle crucial dans le développement et l'apprentissage des enfants. De nombreux pays offrent déjà des repas gratuits à tous les élèves du primaire, reconnaissant ainsi l'importance de la nutrition pour l'apprentissage.

Au Québec, il est nécessaire d'adopter une approche similaire. Offrir des repas gratuits à tous les élèves garantirait que tous les enfants ont accès à une nutrition adéquate, indépendamment de leur situation socio-économique. Cela contribuerait également à réduire les inégalités, à améliorer les résultats scolaires et à promouvoir la santé ainsi que la santé et le bien-être des enfants.

Pour mettre en œuvre ce programme, il serait nécessaire de travailler en étroite collaboration avec les écoles, les parents et les fournisseurs de services alimentaires. Il serait également important de veiller à ce que les repas offerts soient nutritifs et équilibrés afin de promouvoir une alimentation saine chez les enfants.

Pour rebâtir la confiance en éducation, il est nécessaire de revaloriser la profession enseignante, de rénover nos infrastructures scolaires, de garantir un accès équitable aux activités parascolaires et d'offrir des repas gratuits à tous les élèves du primaire.

Ces mesures contribueraient à créer un système éducatif plus équitable, inclusif et efficace, favorisant une éducation de qualité et l'égalité des chances. Elles sont essentielles pour bâtir un Québec fort, indépendant et tourné vers l'avenir.

Propositions

Proposition 1

Le Parti Québécois s'engage à ce que l'enseignement soit une profession de choix dès le début de la carrière en reconnaissant le statut de salarié aux étudiants stagiaires en milieu scolaire, en soutenant les enseignants débutants, en s'assurant de revoir la composition des classes et en luttant contre la précarité du corps enseignant.

Proposition 2

Le Parti Québécois s'engage à améliorer les conditions de travail des enseignants en leur assurant des ressources professionnelles et de soutien stables et en nombre suffisant pour assurer l'accompagnement des élèves présentant des besoins particuliers, en diminuant les ratios élèves/enseignant et élèves/personnel de soutien, en révisant l'organisation du travail afin de simplifier la tâche enseignante pour que les enseignants se concentrent sur l'enseignement et l'apprentissage plutôt que sur des tâches bureaucratiques.

Proposition 3

Le Parti Québécois s'engage à défendre le rôle des enseignants en tant que professionnels de l'éducation en levant toute entrave à leur prise de parole publique et en veillant à ce que les paliers décisionnels soutiennent pleinement les enseignants et les écoles, plaçant la confiance en leur expertise pour assurer une éducation de qualité.

Proposition 4

Le Parti Québécois s'engage à garantir des repas à l'école primaire pour tous les enfants du Québec, peu importe le statut social de leurs parents, et de privilégier l'utilisation d'aliments du Québec.

Proposition 5

Le Parti Québécois s'engage à promouvoir l'égalité des chances en veillant à ce que chaque élève ait un accès équitable à des activités parascolaires gratuites. Nous soutiendrons activement les écoles dans la mise en place de ces activités, notamment en sensibilisant tous les élèves et leurs parents à l'importance du parascolaire afin d'enrichir l'expérience éducative de tous les élèves, favoriser leur développement personnel et renforcer le tissu social au sein de nos communautés.

Proposition 6

Le Parti Québécois s'engage à assurer la qualité des infrastructures scolaires afin d'y garantir la sécurité des enfants, le foisonnement de la vie scolaire et parascolaire, et d'en faire des milieux de vie stimulants et sécuritaires pour les enfants et le personnel, notamment en :

- lançant un plan de remise à niveau des infrastructures scolaires vétustes pour rénover les écoles avec indice de vétusté D et E dans le premier mandat;
- s'assurant de répondre aux besoins de nouvelles constructions et de rénovations des centres de service scolaire;
- s'assurant que chaque école du Québec ait accès à des infrastructures sportives et culturelles.

Proposition 7

Le Parti Québécois s'engage à mettre fin à l'approche clientéliste en éducation et à favoriser l'implication communautaire en encourageant la participation des parents, des entreprises locales et des organisations communautaires dans la vie scolaire. Le but est de créer un réseau de soutien élargi pour nos écoles, incluant des stages, des programmes de mentorat et des activités parascolaires, afin d'enrichir l'expérience éducative de nos élèves.

Proposition 8

Le Parti Québécois s'engage à établir un comité indépendant pour examiner la pénurie d'enseignants. L'objectif de ce comité sera de dresser un portrait précis de la situation actuelle, d'identifier les causes et de proposer des mesures à court, à moyen et à long terme pour résoudre ce problème national.

Proposition 9

Le Parti Québécois s'engage à initier une réflexion en collaboration étroite avec les enseignants afin de revoir et améliorer le contenu des programmes scolaires, les méthodes pédagogiques et les processus d'évaluation.

Atelier C – Équiper nos futurs citoyens pour l’avenir : le développement préscolaire de nos enfants et le soutien de nos adolescents (Projet national p.14, 24, 25 et 26)

1 – Renforcer le développement préscolaire

L’Observatoire québécois des inégalités brosse un portrait plutôt pessimiste du réseau préscolaire : entre 2012 et 2017, on constate une hausse de 2 % du nombre d’enfants considérés vulnérables à l’entrée à la maternelle 4 ans. Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte si bien que plusieurs solutions doivent être envisagées. Il est maintenant clair que le développement du langage des enfants à l’âge préscolaire est intimement lié à leur réussite scolaire.

Le milieu de garde éducatif est un catalyseur du développement de l’enfant, un centre d’acquisition des compétences, un milieu égalitaire qui permet d’assurer avec bienveillance un déploiement complet des habiletés précoces de l’enfant de 0-5 ans. Ces milieux de garde doivent devenir des piliers du développement de l’enfant, des centres de dépistage, des lieux de stimulation.

De nombreuses études ont démontré que la stimulation précoce par la fréquentation d’un service de garde éducatif de qualité dès un jeune âge – particulièrement chez les garçons et les enfants issus de milieux défavorisés – stimule la performance tout au long du parcours scolaire, augmente la probabilité de terminer les études secondaires et réduit le risque de pauvreté à l’âge adulte¹⁴. La preuve n’est plus à faire que le développement de l’enfant entre zéro et cinq ans a donc un impact majeur sur son cheminement et sa réussite scolaire.

Il faut donc mettre en place les moyens qui leur permettront d’agir en amont sur le développement de nos tout-petits. Précisément, nous croyons que des professionnels du réseau de la santé, plutôt que d’être associés directement à un enfant, doivent être associés à la mission des milieux de garde afin de dépister en amont d’éventuels problèmes d’apprentissage et d’intervenir au moment opportun, soit quelques années avant la rentrée scolaire. Nos propositions visent à mettre l’accent sur la littératie dès la petite enfance, le dépistage précoce des retards de développement, l’augmentation des

ressources en soutien scolaire et en Centres de la petite enfance (CPE) et une meilleure coordination entre les différents services à l’enfance.

Nos propositions visent à mettre l’accent sur la littératie dès la petite enfance, le dépistage précoce des retards de développement, l’augmentation des ressources en soutien scolaire et en Centres de la petite enfance (CPE) et une meilleure coordination entre les différents services à l’enfance.

2- Les enfants et les écrans, il est temps d’agir

« Les trois quarts des parents canadiens s’inquiètent du temps que les enfants passent à utiliser les médias et signalent que 36 % de leurs enfants de dix à 13 ans passent au moins trois heures par jour devant leurs appareils numériques pour autre chose que le travail scolaire¹⁵. »

Selon Mme Stacey Bélanger, docteure en pédiatrie et membre du Groupe de travail sur la santé numérique de la Société canadienne de pédiatrie, les enfants de 5 ans et moins sont plus exposés que jamais aux écrans. Ces écrans comportent des risques significatifs pour leur développement sous plusieurs aspects. En effet, les études se multiplient et confirment que l’utilisation des écrans en très bas âge a des effets sur l’acquisition du langage, du développement des fonctions exécutives comme l’attention, la mémoire de travail et le contrôle de l’impulsivité, la gestion des émotions et les habiletés sociales.

Impossible à éviter, cet enjeu qui touche tant à la santé qu’à l’éducation doit faire partie des réflexions du jour et mérite des politiques publiques appuyées sur un travail de recherche sérieux.

« On sait ce dont un enfant a besoin pour se développer : il a besoin d’interactions directes, du regard de ses parents, de manipuler des objets, d’être actif, et ce n’est pas facile pour lui d’appliquer ce qu’il voit en deux dimensions aux vraies expériences de vie¹⁶. »

14 Domond et al. (2020), « Child Care Attendance and Educational and Economic Outcome in Adulthood », *Pediatrics*. 15 Laurin et al. (2015), « Child Care Services, Socioeconomic Inequalities, and Academic Performance », *Pediatrics*.

15 Société Canadienne de Pédiatrie. Les médias numériques : la promotion d’une saine utilisation des écrans chez les enfants d’âge scolaire et les adolescents | Société canadienne de pédiatrie (cps.ca)

16 Michelle Ponti, pédiatre au Child and Parent Resource Institute de London, Ontario. <https://www.quebecscience.qc.ca/societe/ecrans-nos-enfants-en-danger/>

3 – La santé mentale de nos adolescents, un constat inquiétant

La santé mentale des jeunes du secondaire est une préoccupation majeure dans notre société actuelle. Les adolescents sont confrontés à une multitude de défis et de pressions qui peuvent avoir un impact significatif sur leur bien-être mental. Parmi ces défis, l'anxiété de performance et les problèmes liés à l'utilisation des écrans se distinguent comme des facteurs particulièrement préoccupants. De plus, la pandémie de COVID-19 a exacerbé ces problèmes, ajoutant un niveau supplémentaire de stress et d'incertitude à une période déjà difficile de la vie. En outre, il existe des inégalités significatives dans l'accès aux soins de santé mentale, ce qui signifie que tous les jeunes n'ont pas la même capacité à gérer ces défis.

L'anxiété de performance est une préoccupation majeure pour de nombreux jeunes du secondaire. Selon une étude récente portant sur 1500 élèves de première secondaire, provenant de 11 écoles situées dans deux régions différentes du Québec, montre que « 42 % d'entre eux vivent de l'anxiété de performance à un niveau modéré, et 23 % à un niveau élevé¹⁷ ». L'une des sources prépondérantes d'anxiété chez les jeunes est l'accent mis sur la performance dans notre système éducatif. Avec l'augmentation des programmes sélectifs, nos écoles sont devenues des arènes de performance où le rendement scolaire est souvent le principal critère de sélection. Dès la cinquième année du primaire, les élèves sont poussés à exceller pour obtenir une place dans un programme particulier ou une école privée subventionnée au secondaire. Cette pression constante pour performer ne peut que générer de l'anxiété de performance chez nos jeunes, qui peu à son tour entraver la capacité des jeunes à apprendre et à s'épanouir.

Parallèlement à cela, l'utilisation croissante des écrans par les adolescents présente des défis uniques. Bien que les écrans puissent offrir des opportunités d'apprentissage et de connexion, leur utilisation excessive peut contribuer à des problèmes tels que la cyberintimidation, la sédentarité, les troubles du sommeil et même la dépendance à Internet. De plus, l'omniprésence des médias sociaux peut exacerber les problèmes d'estime de soi et de comparaison sociale, qui sont déjà courants à l'adolescence.

La pandémie de COVID-19 a aggravé ces problèmes. Les mesures de confinement et la transition vers l'apprentissage en ligne ont entraîné une augmentation du temps passé devant les écrans et une réduction des opportunités d'interaction sociale. De plus, l'incertitude et la peur associées à la pandémie ont ajouté une couche supplémentaire de stress pour de nombreux jeunes.

Les enjeux de la santé mentale des jeunes doivent également être abordés de façon globale, en visant à établir un réseau de soutien plus robuste, mais également en s'attaquant aux conditions et aux sources qui causent des problèmes de santé mentale chez nos jeunes. L'éducation est reconnue comme l'un des importants déterminants sociaux de la santé. Le Parti Québécois est déterminé à proposer des solutions pour éviter en amont les problèmes de santé mentale chez nos jeunes : en mettant fin à la sélection dans les écoles du réseau commun et en augmentant la mixité sociale et scolaire dans nos écoles pour permettre à nos jeunes d'apprendre à vivre ensemble dans une société pluraliste et diversifiée comme la nôtre. Améliorer la mixité sociale et scolaire dans nos écoles va permettre à nos jeunes d'apprendre à vivre et socialiser avec des gens qui ont des besoins, des intérêts et des capacités différentes.

Il est essentiel de travailler en collaboration avec le milieu de la santé pour mettre au point des interventions efficaces et accessibles, lors des cris d'alarmes portés par nos jeunes. Nous nous engageons à réduire les inégalités dans l'accès aux soins de santé mentale et à créer un environnement scolaire qui favorise le bien-être de tous les élèves. En abordant ces problèmes de front, nous pouvons aider nos jeunes à naviguer dans ces années cruciales avec résilience et espoir.

En agissant tôt et en soutenant les élèves tout au long du parcours scolaire, nous pouvons aider les enfants et les familles à surmonter les obstacles à la réussite scolaire avant leur apparition. Il est essentiel de leur donner une chance égale de se développer harmonieusement, de s'émanciper et de réussir. C'est un investissement capital pour l'avenir de notre nation et un pas important vers la réalisation de notre vision d'un Québec indépendant, équitable et inclusif.

¹⁷ <https://www.journaldequebec.com/2020/01/22/l'anxiete-est-un-fleau-en-premiere-secondaire>

Propositions

Proposition 1

Le Parti Québécois s'engage à travailler au rehaussement du niveau de littératie dès la petite enfance, en augmentant significativement l'accès aux services de garde, à la stimulation précoce et en favorisant activement le développement du langage chez les tout-petits.

Proposition 2

Le Parti Québécois s'engage à favoriser activement la stimulation dès la petite enfance pour dépister toutes formes de retards de développement et intervenir au moment opportun entre 0-5 ans.

Proposition 3

Le Parti Québécois s'engage à compléter le réseau des CPE selon le principe « un enfant, une place » en s'assurant que toutes les nouvelles places créées le soient en CPE, et à ce que les places en garderie privée fassent l'objet d'un vaste chantier de conversion afin de devenir des places en CPE.

Proposition 4

Le Parti Québécois s'engage à réaliser un portrait et une analyse risques-bénéfices de l'usage des écrans en milieu scolaire et de mettre en place un cadre de référence sur l'usage des écrans et la santé en milieu scolaire à l'échelle québécoise, en tenant compte des besoins et des capacités du milieu scolaire.

Proposition 5

Le Parti Québécois s'engage à interdire les dispositifs électroniques personnels dans nos écoles du préscolaire à la fin du secondaire. L'interdiction ne s'appliquera pas aux dispositifs qui sont utilisés à des fins éducatives et pédagogiques ou pour des élèves ayant des besoins spécifiques.

Proposition 6

Le Parti Québécois s'engage à renforcer les ressources en soutien scolaire et en CPE en associant des professionnels de la réadaptation aux milieux de garde et aux bassins scolaires. Notre objectif est d'assurer une continuité entre les milieux de garde, les familles, le milieu scolaire et les partenaires du réseau et favoriser une approche multidisciplinaire dans la trajectoire des services à l'enfance.

Proposition 7

Le Parti Québécois s'engage à renforcer les services de santé mentale à l'école en investissant dans des équipes de professionnels de la santé mentale, et d'assurer un lien avec les services de santé locaux pour fournir un soutien direct et régulier aux élèves dans les écoles afin de détecter et de traiter précocement les problèmes de santé mentale.

Proposition 8

Le Parti Québécois s'engage à faciliter l'accès aux soins de santé mentale en favorisant l'attraction des professionnels concernés, en réduisant les barrières administratives pour accéder aux services de santé mentale chez les mineurs, en offrant des services accessibles pour réduire les listes d'attente et inclure davantage de consultations, de professionnels et de suivis.

Proposition 9

Le Parti Québécois s'engage à promouvoir un équilibre entre le numérique et le réel en mettant en œuvre des campagnes de sensibilisation qui encouragent une utilisation saine et équilibrée de la technologie et des médias sociaux. Il travaillera à produire des directives ministérielles pour les jeunes en matière d'usage des écrans qui intègrent l'ensemble des considérations de santé et le cumul de temps d'écran dans le but d'outiller et d'accompagner les familles dans leur gestion des écrans familiaux.

Proposition 10

Le Parti Québécois s'engage à ce que des formations et du soutien soient disponibles pour les enseignants et éducateurs pour qu'ils puissent mieux reconnaître les signes de détresse chez les élèves, et les orienter vers les ressources appropriées afin de renforcer le réseau de soutien à l'intérieur des écoles.

Proposition 11

Le Parti Québécois s'engage à développer des programmes de prévention en mettant en place des programmes éducatifs qui enseignent aux jeunes des compétences en matière de gestion du stress, de résilience émotionnelle et de communication pour encourager le bien-être mental. Ces programmes pourraient être offerts dans nos écoles sous forme de conférences obligatoires comme celles déjà existantes sur la toxicomanie.

